



INTRODUCTION

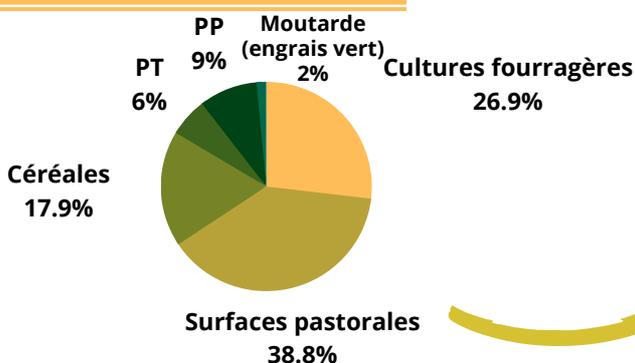
Le projet Trames des Zones Pastorales vise à caractériser et définir les enjeux de trames fonctionnelles déclinés aux zones pastorales et aux forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages agricoles et pastoraux face aux changements climatiques et ainsi, préserver la biodiversité et les continuités écologiques sur massif des Alpes. Ces enquêtes, réalisées par les Chambres d'Agriculture et le CERPAM, en lien avec les PNR, s'insèrent dans le lot 2 (expertise agricole) du projet et abordent les enjeux économiques de ces zones intermédiaires et parcours préalpins dans les systèmes d'exploitation.

LA FERME DE M. TRUPHEMUS CÉDRIC

- **1 UTH, 1er août 1999, BIO**
- **Situation géographique:** Ribeyret (05150)
- **Surfaces:** 133 ha de SAU dont 52 ha de parcours, soit 80% de zones dites "intermédiaires"
- **Animaux:** 210 brebis de race Mérinos d'Arles, croisement boucher pour les agneaux avec béliers Ile de France
- **Commercialisation:** Vente directe uniquement
- **Les surfaces pastorales:** Les parcours sont mobilisés 10 mois de l'année
- **Alimentation:** Système sédentaire, autonome en fourrage et céréales
- **Reproduction:** 2 périodes d'agnelages par an (octobre et février)



Assolement de l'exploitation



Contexte de la zone d'étude

La commune de Ribeyret se situe à 960m d'altitude, avec un climat tempéré chaud. En 2021, la pluviométrie de la commune s'élève à 430mm de pluie contre 393mm de moyenne nationale.

La prédation dans la zone est présente. En effet, au cours de l'année 2021, plusieurs attaques ont eu lieu faisant une quinzaine de victimes.

Les enjeux majeurs de la zone dans laquelle s'inscrit l'exploitation de Mr TRUPHEMUS sont la réduction des troupeaux pour faire face à la prédation, ce qui entraîne une fermeture des milieux et un possible abandon de secteurs. Les zones intermédiaires et de parcours sont indispensables pour assurer l'autonomie alimentaire dans ce secteur plutôt asséchant.



Carte du Massif des Alpes

Enjeu Agricole / biodiversité / connexité

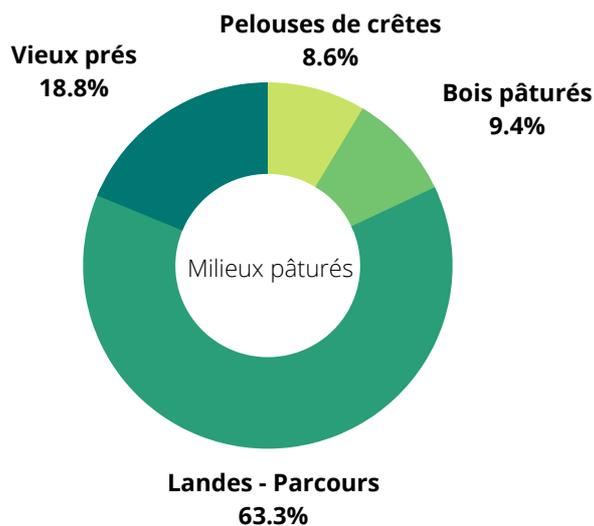
Le principal enjeu est de la zone où se situe l'exploitation est de maintenir les zones de pâturage malgré la prédation.

La prédation sur la zone est importante. Des déprises de zones pastorales, notamment en bordures de bois, seront potentiellement envisagées si les mesures de protection ne suffisent plus à protéger les troupeaux.

L'autonomie fourragère est également un enjeu important pour l'exploitation. En BIO, les coûts de productions sont beaucoup plus élevés qu'en agriculture conventionnelle, l'autonomie fourragère et céréalière est donc indispensable pour obtenir un système viable et durable.

La zone de parcours représente une ressource indispensable au bon fonctionnement technique et économique de l'exploitation. L'éleveur cultive également du petit épeautre en IGP Petit Épeautre de Haute Provence et se réserve quelques parcelles pour cette production, sans pénaliser l'autonomie fourragère du troupeau.

Types de milieux pastoraux



Analyse de ces enjeux

Analyse technico-économique qualitative des Zones Intermédiaires et Parcours Préalpins (ZIPP)

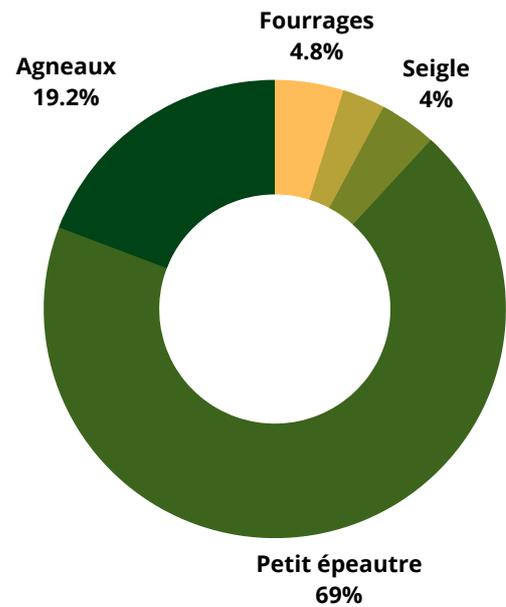
- Les surfaces pastorales de l'exploitation représentent 62% de l'alimentation du troupeau, 76% si on inclut les prairies naturelles et temporaires pâturées après fauche.
- Le petit épeautre est vendu en IGP Petit Épeautre de Haute Provence. C'est donc un marché à forte valeur ajoutée qui est primordial pour la viabilité économique de l'exploitation. L'éleveur privilégie donc la culture de petit épeautre sur ses terres arables. Les surfaces pastorales sont donc nécessaires afin d'assurer l'alimentation du troupeau.
- Afin d'assurer une complémentation énergétique à son troupeau, Mr Truphemus achète de l'orge. Le petit épeautre étant beaucoup plus rentable que l'orge, l'agriculteur préfère produire du petit épeautre en IGP vendu décortiqué à 2300€/t et d'acheter 3t d'orge bio à 280€/t.
- Le climat étant de plus en plus sec, la ressource fourragère se fait rare. L'éleveur réalise donc du pâturage tournant sur ses parcelles afin de cibler les zones à pâturer les plus propices en fonction des besoins du troupeau et du stade physiologique des brebis.



Intérêt des ZIPP pour le territoire : mobilisation de nouvelles ZIPP, paysage, activités récréatives

- Mr TRUPHEMUS n'a pas pour ambition d'acquérir de nouvelles zones intermédiaires. Son système d'exploitation fonctionne très bien ainsi. De plus, il dispose de parcours situés sur la commune de Rosans qui représente une surface totale de 70ha dont il ne sert pas. En effet, étant situés plus loin de l'exploitation, le troupeau s'y trouve plus exposé au loup. Il préfère donc louer ces parcelles à un éleveur plus proche.
- Afin de faire face à la prédation, le troupeau a été diminué. Cependant, cela n'a pas pour autant fait baisser le temps de travail de l'exploitant. Le temps de travail supplémentaire a été estimé à plus de 2h00 par jour en comptant la gestion et les soins des chiens de protection, les passages plus réguliers pour voir le troupeau, comptage des brebis etc.. La diminution du troupeau n'a pas eu d'impact majeur sur la viabilité économique de l'exploitation car le produit viande est bien valorisé par la vente directe et la vente du petit épeautre compense la réduction du cheptel.
- Certaines parcelles de l'exploitation ne sont plus pâturées par le troupeau en raison d'incivilité de la part des utilisateurs des espaces pastoraux. En effet, l'éleveur a du faire face, à plusieurs reprises, de vols des postes électriques et doit constamment veiller à ce que les automobilistes ne stationnent pas sur le lieu d'exploitation ou même dans les champs. De plus, la présence des chiens de protection de troupeau entraîne des conflits entre l'éleveur et les touristes, ces derniers ayant peur des réactions des chiens à leur égard lorsqu'ils passent proche des troupeaux.

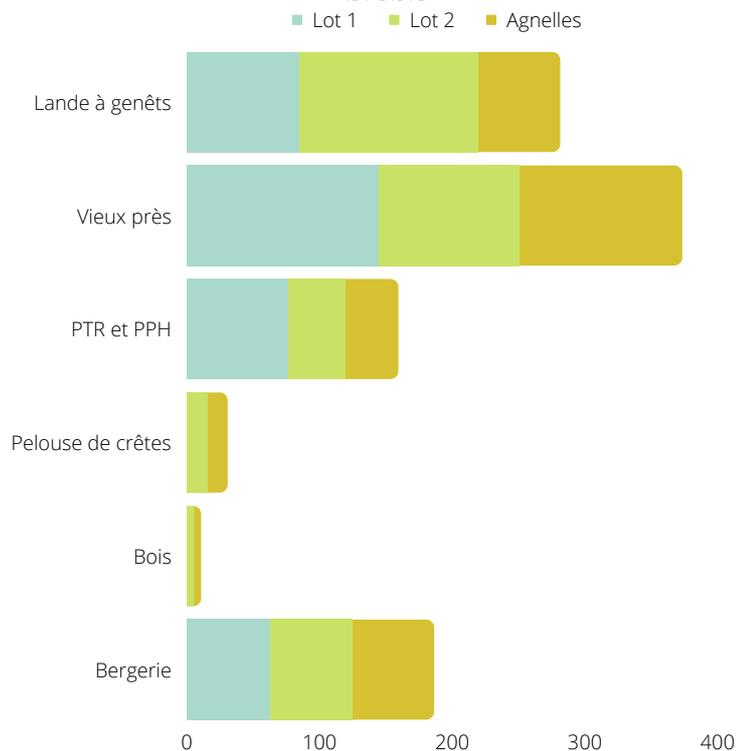
Ventes réalisées par la ferme



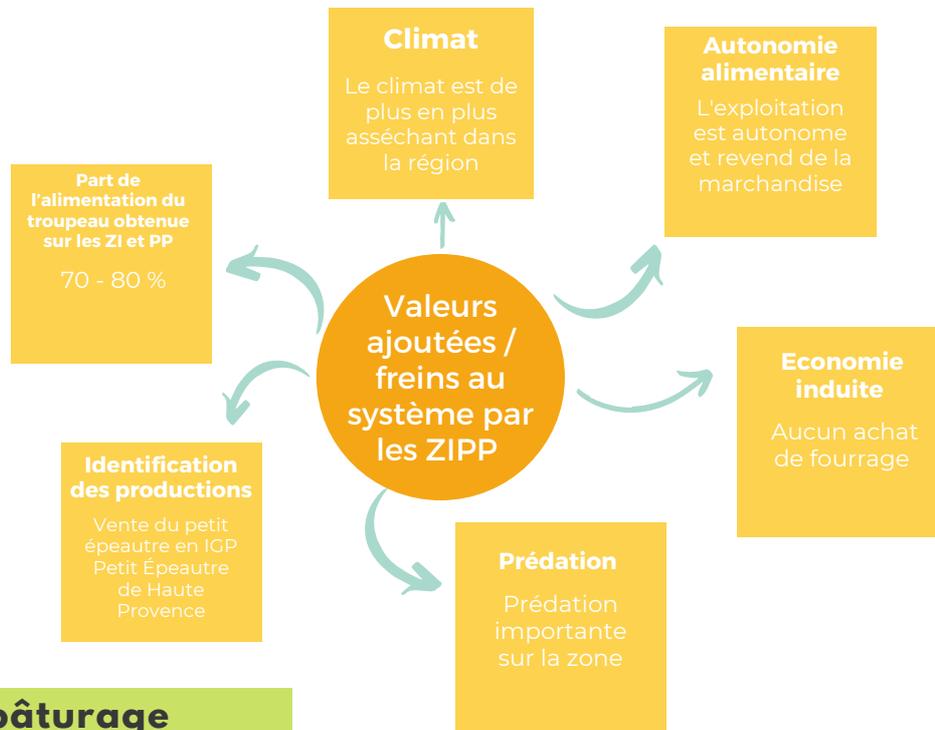
Intérêt des ZIPP d'un point de vue environnemental

- Les zones de pâturage sont importantes car elles permettent un entretien de l'espace avec un façonnage des milieux ainsi qu'une diminution des risques d'incendies avec la réduction de l'embroussaillage.
- Le passage du troupeau sur ces zones favorise la biodiversité et enrichit les sols. De plus, ce "désherbage" naturel est un substitut aux engins mécaniques qui utilisent des huiles et des carburants ainsi qu'aux désherbants chimiques et autres produits phytosanitaires.
- Les zones pastorales offrent une ressource en herbe gratuite et à proximité de l'exploitation, ce qui limite voire supprime complètement l'import de fourrage ou les déplacements d'animaux en estive par camion.

Utilisation des surfaces (jours) par les différents lots de brebis



Maintien du pâturage sur les ZI malgré la prédation



Calendrier de pâturage

TRUPHEMUS Cédric		2021											
nombre de jour		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Brebis Lot 1	100	Lutte			Lutte			Lutte			Agnelage		
Agnelles	35	Agnelage			Agnelage			Agnelage			Agnelage		
Brebis Lot 1 + Agnelles	135	Agnelage			Agnelage			Agnelage			Agnelage		
Brebis Lot 2	110	Agnelage			Agnelage			Agnelage			Agnelage		
Brebis Lot 1 + Agnelles + Lot 2	230	Agnelage			Agnelage			Agnelage			Agnelage		
Brebis Lot 2 + Agnelles	145	Agnelage			Agnelage			Agnelage			Agnelage		
Brebis de réforme	15	Agnelage			Agnelage			Agnelage			Agnelage		
Agneaux Lot 1	80	Agneaux vente directe											
Agneaux Lot 2	95	Agneaux vente directe											
Brebis morte au cours de l'année	20	Total brebis début année : 210 + 35 Agnelles = 245 - 15 Réformes - 20 Mortes = 210 brebis fin d'année											

Légende	
	Lande à genêts
	Vieux prés
	PTR et PPH
	Pelouse de crête
	Bois
	Bergerie



Le troupeau est divisé en 3 lots et passe 2 mois de l'année en bergerie pour 10 mois en extérieur, au pâturage sur les différentes zones de l'exploitation dédiées à cet usage.

- Le 1er lot de 100 brebis met bas à l'automne, du 15 octobre au 15 novembre.
- Le 2ème lot de 110 brebis met bas au printemps durant tout le mois de mars.
- Un lot de 35 agnelles de renouvellement est arrivé au 1er mars 2021 et a été intégré au lot 1 le 1er mai.

Les 3 lots sont réunis du 1er juillet au 1er octobre et ont ensuite été séparés en prévision de l'agnelage du lot 1. Les agnelles sont restées avec le lot 2 pour un passage en lutte sur le mois d'octobre.

En 2021, 175 agneaux sont nés, ils sont restés tout le long de leur engraissement en bergerie et ont été vendus en direct petit-à-petit à des particuliers. Une vingtaine de brebis sont mortes au cours de l'année, les causes des morts sont diverses (lors de l'agnelage, prédation, maladies etc..) et une quinzaine ont été triées et engraisées pour être vendues en colis au cours de l'été.

Sur les graphiques représentant les jours de pâturage des différents lots en fonction des milieux, les vieux prés représentent une part importante de l'alimentation, de par leurs ressources abondantes, suivis ensuite par les landes à genêts dont la ressource est moins importante, les prairies temporaires et naturelles qui elles, dans un premier temps, sont privilégiées par la fauche.

“

Les surfaces pastorales sont de l'or, je suis le seul éleveur à pouvoir sortir le troupeau toute l'année. Cette ressource est économique et elle permet un entretien de l'espace ainsi qu'une diminution de l'embroussaillage. Cependant, la prédation et les incivilités des utilisateurs de l'espace sont des freins pour ce projeter dans l'avenir.

”

Vers une résilience des systèmes

Afin de faire face à la prédation, la protection du troupeau est déjà établie avec la présence de chiens de protection et la mise en place de filets électrifiés. Or, ceci entraîne des soucis, en particulier avec les utilisateurs des espaces tels que les randonneurs et cyclistes.

Des panneaux de prévention sont mis en place. Malgré tout, il est parfois difficile d'établir un dialogue concis entre les deux partis.

Les zones exposées au sec sont semées avec des variétés plus adaptées, qui propose un bon rendement et une bonne valeur nutritionnelle. De plus, des semis de moutarde (dans le but de créer de l'engrais vert), ainsi qu'une bonne rotation, permettent de substituer l'achat d'intrants.

Les secteurs où la ressource est peu abondante sont délaissés par le troupeau et l'embroussaillage évolue à grande vitesse. Or, ces zones sont parfois difficiles à entretenir car la réglementation pour la réalisation d'écobuages ou de broyages peut se montrer contraignante (horaires et périodes à respecter, haies classées pour la conditionnalité des aides de la PAC etc.).

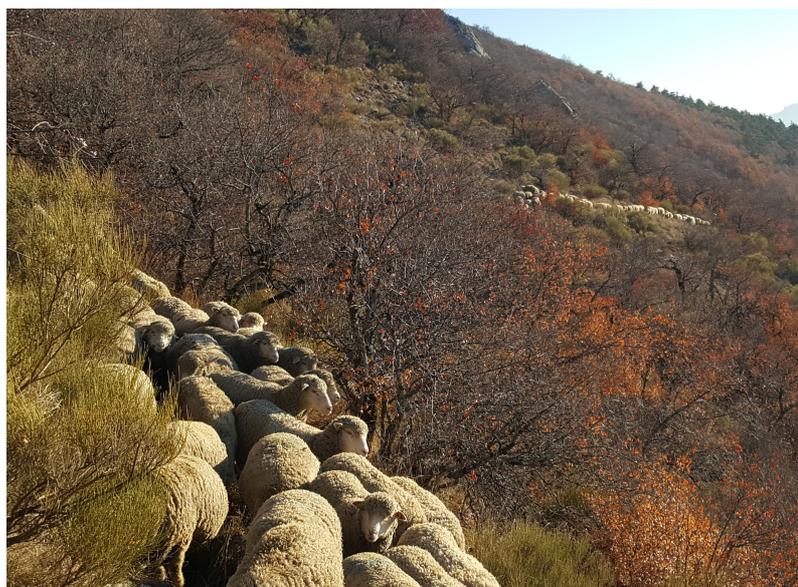
CONCLUSION

Les parcours pastoraux sont indispensables au bon fonctionnement et à la pérennité de l'exploitation. En effet, le troupeau étant en extérieur 10 mois sur 12, les surfaces pastorales représentent 62% de l'alimentation du troupeau. Les deux milieux prédominants sur le parcellaire de Mr Truphemus sont les landes à genêts et les vieux prés.

Afin de respecter la biodiversité des différents milieux pâturés, ainsi que les besoins physiologiques du troupeau, il est nécessaire de bien conduire son pâturage afin d'optimiser au mieux la ressource et de ne pas effectuer de surpâturage sur certaines zones.

Malgré tout, la prédation reste un frein non négligeable au pastoralisme, qui pousse les éleveurs à réduire la taille de leur troupeau afin d'avoir des lots plus facilement "protégables" et à abandonner certaines zones, trop embroussaillées pour assurer une protection correcte.

Leviers	Freins
Surfaces pastorales proches de la bergerie	Prédation
Variétés résistantes au secs	Sécheresse
Troupeau en extérieur à l'année	Tourisme de montagne
Intervention : brûlage, équipements pastoraux ...	Réglementation contraignante



REDACTION & CONTACTS:

Laurie ENRICO (Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes) - laurie.enrico@hautes-alpes.chambagri.fr

Pour en savoir plus :

- CEPAZ coordonné par INRAe : Continuités Ecologiques et trame Pastorale des PARCOURS préalpins et des Zones intermédiaires des Préalpes françaises, <https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy>
- POIA trames pastorales et suites conduit en inter-PNR alpins, https://www.parc-du-vercors.fr/poia_trames
- Article sur le projet : <https://suaci-alpes.fr/thematique-projets/environnement/poia-trames-pastorales/>

Le Projet Trames Pastorales, coordonné par le SUACI Montagn'Alpes pour le Lot 2 : Expertise agricole et systèmes d'exploitation et soutenu par le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA), le FEDER, la région AURA et l'ANCT.

